

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6723 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Moufida Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/06/2013

Nom et prénom du malade : Moufida Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Maladie de l'œil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Maladie de l'œil

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) 

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
22/06/2011	Constitutif	1	1600

achet et signature du Médecin
attestant le Paiement des Actes

~~EXÉCUTION DES ORDONNANCES~~

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	05/07/23	PS50	600 DH ICE: 0017081900000032

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DATE DE
L'EXECUTION

100

1

9

100

Docteur' Imane BEKOUCHI

Spécialiste en Gynécologie
Obstétrique

Chirurgie gynécologique - Maladies du
Cœlioscopy- Colposcopie - Hystéroscopie
Stérilité - Procréation Médicalement Assistée
Diplômée en Echographie de l'Université
Paris - Descartes



دورة إيمان بکوشی
محلية في أمراض النساء
والتمويل

جراحة السرطان - أمراض الثدي
التخدير والجراحة بالمنظار - العقم
المساعدة الطبية على الإنجاب
حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى جامعة
ديكارت - باريس

Casablanca, le 25/06/2013 : الدار البيضاء، في

Mme :

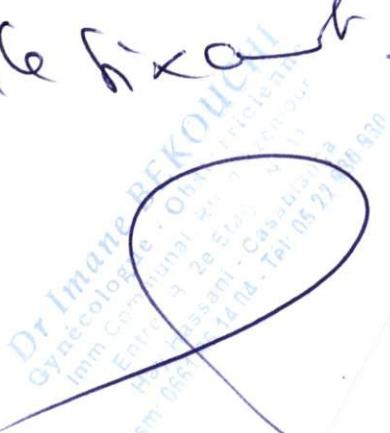


enjoué
peut

Biopsie du col :

16.00 Fr

Gille fixant 16



عمارة الجماعة المدخل ب، الطابق الثاني رقم 11، طريق أزمور- الحي الحسني - الدار البيضاء

Immeuble Communal Rte d'Azemmour, Entrée B, 2ème Etage - N°11 - Hay Hassani - Casablanca

E-mail : dr.bekouchi@gmail.com - GSM : 06 61 961 404 - Tél.: 05 22 930 930



مختبر التشريح المَرْضي شارع كُلْمِيْمَا

Cabinet de Pathologie Bd GOULMIMA



FACTURE N° 20230744B.

Nom et Prénom : Moujoud Nadia

Montant : 600 DH.

Arrêtée la présente facture à la somme de : PSSE

Casablanca, le 05/07/2023

Cachet et Signature

INPE: 091168021

ICE:

001709190000042



744, Résidence Hanane Jassim 1, Angle Bd Goulmima et rue Boukraa - 5ème Etage - Bourgogne - Casablanca
 (au dessus de chawarma cham à 250 m de l'Hôpital My Youssef et 300 m de la Mosquée Hassan II)
 Tél./ Fax : 05 22 26 35 35 - Urgences : 06 14 88 11 88 - E-mail : anapatgoulmima@yahoo.fr



مختبر التشريح المَرْضي شارع گلْمِيْمَا

Cabinet de Pathologie Bd GOULMIMA



Dr Fadoua El Mansouri

Professeur en Anatomie Pathologique

الدكتورة المنصوري فدوى

أستاذة في التشريح المَرْضي

23074 84

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO ET CYTOPATHOLOGIQUE

Identité du patient(e) :

Médecin prescripteur :

Age : 1947 Date du prélèvement :

Renseignements cliniques et para cliniques :

Biopsie du col.

Siège et nature du prélèvement :



Examen cytopathologique :

FCV Vagin Exocol Endocol Endomètre

Date des derniers règles : Parité :

Traitements en cours :

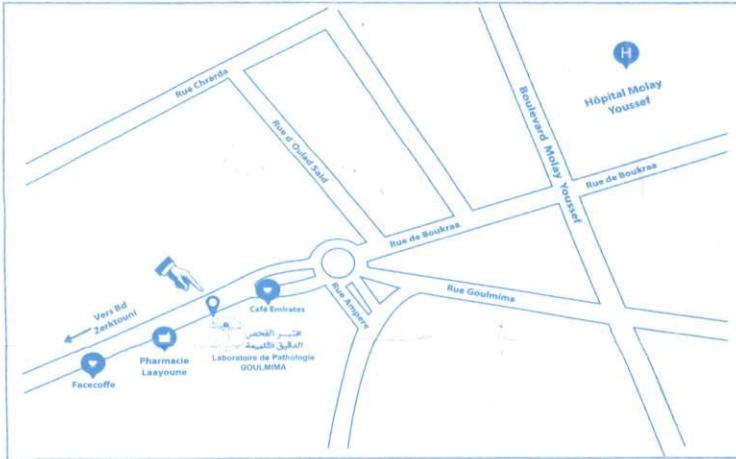
Signature et Cachet du Médecin

Cytopathologie conventionnelle et monocouche - Histopathologie - Histo chimie - Extemporané - Immunohistochimie - Biologie moléculaire

Le 633, Rue Goulmima - 1^{er} Etage - Appt N° 2 - Bourgogne - Casablanca
 à 250 m de l'hôpital My Youssef et 300 m de la Mosquée Hassan II - entre Pharmacie Laayoune et Locamed
 Tél./Fax : 05 22 26 35 35 - Urgences : 06 14 88 11 88 - E-mail : anapathgoulmima@yahoo.fr

400 DH
Payé

يمكنكم الاتصال بنا هاتفيًا للأخذ عيناتكم (نفقة التوصيل مجانية)

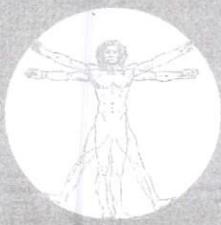


633، زنقة گلمية. الطابق الأول. الشقة 2 - بورگون (قرب صيدلية العيون ولوكاميد) - الدار البيضاء

Le 633, Rue Goulimima - 1^{er} Etage - Appt N° 2 - Bourgogne
(à côté Pharmacie Laayoune et LOCAMED) - Casablanca

Tél./Fax : 05 22 26 35 35 - Urgences : 06 14 88 11 88 - E-mail : anapathgoulimima@yahoo.fr

قرب محطة الحافلات 43 - 14 - 67 - 56 - 10 - 60



Dr Fadoua EL MANSOURI

Professeur en Anatomie Pathologique

الدكتورة المنصوري فدوى

أستاذة في التشريح المرضي

Réf .20230744B

Reçu le 05.07.2023

Nom et prénom : Moujoud Nadia

Médecin : Dr Bekouchi

Age : 52 ans

Adresse : Casablanca

Résumé des renseignements cliniques : Biopsie du col.

Examen macroscopique :

Il est parvenu trois fragments biopsiques qui mesurent entre 2mm et 4mm de long chacun. Inclusion totale et colorations HE et PAS.

Examen microscopique :

Il s'agit d'une muqueuse cervicale de type malpighien dont le revêtement exocervical et acanthosique papillomateux invaginé par places. La couche granuleuse est hyperplasique est surmonté par une kératose focalement parakératosique. Il est vu des cellules vacuolaires d'allure koilocyttaire et des noyaux binucléés. Le chorion est grêle fibreux lâche siège de phénomènes oedémato-congestifs.

Absence de lésion granulomateuse ou de prolifération tumorale.

CONCLUSION

-Aspect morphologique en faveur d'un condylome plan sur ce matériel biopsique.

-Absence de signes de malignité dans les limites de ce prélèvement.